



Certificate of Advanced Studies HES-SO en analyse des pratiques professionnelles

Diploma of Advanced studies HES-SO en supervision

Descriptif de module 1

Domaine : Travail Social
Filière : Travail social
Orientation :

1. Intitulé de module Posture professionnelle et dimensions multi-référentielle

Code : CAS-APP-M1

...

Autres : ...

Type de formation :

☐ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☒ DAS ☒ CAS

Type :

☒ Module principal
☐ Module lié au module principal
☐ Module facultatif ou complémentaire
☐ Autres : ...

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre de printemps
☐ Semestre d'automne
☐ Autres : ...

2. Organisation

5 crédits ECTS, équivalents à 125h de charge apprenante, dont 63h d'enseignement obligatoire (présentiel, en synchrone à distance et/ou en asynchrone) et 62 heures d'apprentissage en autonomie de l'apprenant.

42h de cours en présentiel figurent dans l'enseignement obligatoire, en plus des lectures et travaux obligatoires pouvant être effectués de manière asynchrone, environ 21 h.

Langue principale d'enseignement :

☒ Français ☐ Italien
☐ Allemand ☐ Anglais
☐ Autres : ..



3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
- ☐ Avoir suivi le module
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autres : ...

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

L'analyse des pratiques professionnelles peut être définie comme « un travail de perfectionnement, de distanciation et de conscientisation, engagé par un groupe de professionnels accompagnés par un animateur qualifié, sur l'exercice de leur métier dans les situations de terrain qui mettent en difficulté ou posent question » (Alföldi, 2017, p. 29). Elle permet ainsi à une personne de prendre conscience et de comprendre les différentes relations qui existent entre ses actes et l'environnement dans lequel elle agit. Cette démarche s'effectue dans la perspective d'augmenter son propre pouvoir d'agir (Boucenna, Thiébaud et Vacher, 2022, p. 14).

Ce module a pour objectif de poser les bases nécessaires à la construction d'une nouvelle fonction professionnelle d'intervenant·e tout en situant le contexte dans lequel cette fonction se déploie, en lien avec l'évolution des métiers, des pratiques et des conditions dans lesquelles ses transformations s'opèrent.

A l'issue de module vous serez capable de :

Situer et analyser les enjeux liés à l'environnement de l'intervention professionnelle ;
Questionner et contextualiser une situation professionnelle en prenant en compte sa dimension multiréférentielle ;
Développer progressivement une posture spécifique à l'animation de séances d'analyse des pratiques professionnelles, et potentiellement vers des fonctions de supervision ;
Identifier les dilemmes éthiques sous-jacents aux activités professionnelles.

5. Contenu et formes d'enseignement

Ce module propose différentes clés de lecture permettant d'appréhender la multiréférentialité comme une grille d'analyse pertinente pour identifier et prendre conscience de la complexité et des enjeux de l'environnement dans l'intervention professionnelle.

Ces clés de lecture offrent des repères pour comprendre l'activité professionnelle à travers les axes suivants :

- L'identité professionnelle ;
- Les dynamiques de groupe ;
- L'activité professionnelle au prisme de l'éthique ;
- Les théories de l'action et de l'agir humain ;
- L'explicitation de l'action professionnelle et les outils d'intervention ;
- Les fondements d'une posture d'intervenant·e.

Formes :

Ce module s'appuie sur des principes et méthodes spécifiques à la formation des adultes, intégrant des approches variées pour maximiser l'apprentissage et le développement des compétences. Il privilégie une pédagogie collaborative qui s'appuie sur le travail collectif et l'expérimentation. Les notions fondamentales et approches théoriques seront introduites à travers des présentations structurées, s'appuyant sur la littérature spécialisée.

Ce module met l'accent sur des exercices pratiques et des expériences concrètes, permettant aux participant·e·s d'expérimenter et d'intégrer directement les concepts et outils proposés.



6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module s'effectue par un écrit réflexif individuel suivi d'un entretien individuel avec une formatrice ou un formateur, par visioconférence. Elle repose sur la mise en perspective des différents apports, tant théoriques que pratiques.

Les mises en situations formatives ou sommatives respectent scrupuleusement les critères déontologiques posés dans le cadre du CAS HES-SO en analyse des pratiques professionnelles et le DAS HES-SO en supervision.

7. Modalités de remédiation

- ☒ Remédiation possible
- ☐ Pas de remédiation
- ☐ Autre (précisez) : ...

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- ☐ Remédiation possible
- ☒ Pas de remédiation
- ☐ Autre (précisez) : ...

Les modalités de la remédiation sont fixées par le ou la responsable du programme. En fonction des critères d'évaluation non atteints, elles peuvent notamment consister en un examen complémentaire ou en un travail additionnel.

8. Remarques

Ce module nécessite l'accès à un smartphone ou ordinateur avec un accès internet permettant la visioconférence et la possibilité de télécharger librement des applications fournies par la HES-SO Genève.

9. Bibliographie

Elle est mise à disposition au démarrage du programme de formation.

10. Enseignants

Corps professoral de la HETS Genève, HETS Fribourg.
Vacataires expert·e·s du domaine.

Nom du responsable de module :

Christophe Sciboz, chargé de cours de la Haute école de travail social de Fribourg.

Descriptif validé le 08/09/2025

Descriptif validé par

Isabelle Jurien de la Gravière, responsable formation continue HETS-Genève





Certificate of Advanced Studies HES-SO en analyse des pratiques professionnelles

Diploma of Advanced studies HES-SO en supervision

Descriptif de module 2

Domaine : Travail Social
Filière : Travail social
Orientation :

1. Intitulé de module Construction identitaire de la posture d'intervenant·e

Code : CAS-APP-M2

...

Autres : ...

Type de formation :

☐ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☒ DAS ☒ CAS

Type :

☒ Module principal
☐ Module lié au module principal
☐ Module facultatif ou complémentaire
☐ Autres : ...

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre de printemps
☐ Semestre d'automne
☐ Autres : ...

2. Organisation

5 crédits ECTS, équivalents à 125h de charge apprenante, dont 63h d'enseignement obligatoire (présentiel, en synchrone à distance et/ou en asynchrone) et 62 heures d'apprentissage en autonomie de l'apprenant.

49h de cours en présentiel figurent dans l'enseignement obligatoire, en plus des lectures et travaux obligatoires pouvant être effectués de manière asynchrone, environ 14 h.

Langue principale d'enseignement :

☒ Français ☐ Italien
☐ Allemand ☐ Anglais
☐ Autres : ...





3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
- ☐ Avoir suivi le module
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autres : ...

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Ce module a pour objectif de favoriser la construction identitaire d'une nouvelle posture professionnelle d'intervenant·e pour l'analyse des pratiques professionnelles et la supervision. Il permet de reconnaître et conscientiser les apprentissages formels et informels constitutifs d'une pratique d'intervenant·e et leur inscription dans une histoire collective.

A l'issue de ce module, vous serez capable de

Identifier les expériences et filiations théoriques à même d'étayer la posture de futur·e intervenant·e ;
Expliciter les référentiels théoriques et méthodologiques pertinents en vue de la construction du cadre de référence de futur·e intervenant·e ;

Repérer différents types de questionnements professionnels.

Construire sa posture réflexive impliquant la capacité de conscientisation des enjeux, de prise de distance et d'autocritique.

5. Contenu et formes d'enseignement

Les enseignements sont essentiellement en présentiel avec des apports théoriques et pratique.

Différents référentiels tels que :

- Discipline et modèles d'intervention soutenant le déploiement d'une posture réflexive – Le praticien réflexif
- Démarches Biographiques – Histoires de Vie en Formation – Biographie Éducative
- Le récit oral / écrit et les fondements de l'articulation entre l'identité et le récit
- Explicitation du rapport personnel au Sujet (individu), au Savoir, à l'Autorité
- Analyse du parcours scolaire et professionnel

Les enseignements sont complétés par des apports théoriques, des expérimentations de l'analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles, des partages d'expériences, l'élaboration d'une trajectoire autobiographique, et de son référentiel à l'aune de la supervision et de l'analyse des pratiques professionnelles.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Travail écrit individuel.

Validation en trois étapes.

- Réalisation d'un visuel de la démarche biographique.
- Écriture et présentation d'une situation professionnelle puis de son analyse.
- Écrit final de synthèse du parcours personnel et professionnel et articulation avec les référentiels théoriques dans la perspective d'une posture d'intervenant·e.



Critères d'évaluation :

Capacité d'analyse de la situation professionnelle : qualité de la description, pertinence de l'analyse ;
Capacité réflexive sur la posture d'intervenant-e décrite qui s'appuie sur des références théoriques et /
ou méthodologiques ;
Capacité à nommer les apprentissages réalisés et à se projeter dans leurs usages en situation d'APP.

Les mises en situations formatives ou sommatives respectent scrupuleusement les critères déontologiques posés dans le cadre du CAS HES-SO en analyse des pratiques professionnelles et le DAS HES-SO en supervision.

7. Modalités de remédiation

- ☒ Remédiation possible
- ☐ Pas de remédiation
- ☐ Autre (précisez) : ...

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- ☐ Remédiation possible
- ☒ Pas de remédiation
- ☐ Autre (précisez) : ...

Les modalités de la remédiation sont fixées par le ou la responsable du programme. En fonction des critères d'évaluation non atteints, elles peuvent notamment consister en un examen complémentaire ou en un travail additionnel.

8. Remarques

Ce module nécessite l'accès à un smartphone ou ordinateur, un accès internet permettant de la visioconférence et la possibilité de télécharger librement des applications fournies par la HES-SO Genève.

9. Bibliographie

Elle est mise à disposition au démarrage du programme de formation.

10. Enseignants

Corps professoral de la HETS Genève et de la HETS de Fribourg.
Vacataires expert-es du domaine.

Nom du responsable de module :

Esther Donnat, chargée de cours à la Haute école de travail social de Genève.

Descriptif validé le 22/08/2025.

Descriptif validé par

Isabelle Jurien de la Gravière, responsable formation continue HETS-Genève



Certificate of Advanced Studies HES-SO en analyse des pratiques professionnelles

Diploma of Advanced studies HES-SO en supervision

Descriptif de module 3

Domaine : Travail Social
Filière : Travail social
Orientation :

1. Intitulé de module : Posture d'intervenant·e en analyse des pratiques professionnelles

Code : CAS-APP-M3

...

Autres : ...

Type de formation :

☐ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☒ DAS ☒ CAS

Type :

- ☒ Module principal
☐ Module lié au module principal
☐ Module facultatif ou complémentaire
☐ Autres : ...

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre de printemps
☐ Semestre d'automne
☐ Autres : ...

2. Organisation

5 crédits ECTS, équivalents à 125h de charge apprenante, dont 63h d'enseignement obligatoire (présentiel, en synchrone à distance et/ou en asynchrone) et 62 heures d'apprentissage en autonomie de l'apprenant.

42h de cours en présentiel et environ 12h de stage d'observation figurent dans l'enseignement obligatoire, en plus des lectures et travaux obligatoires pouvant être effectués de manière asynchrone, environ 21 h.

Langue principale d'enseignement :

- | | |
|--|----------------------------------|
| ☒ Français | ☐ Italien |
| ☐ Allemand | ☐ Anglais |
| ☐ Autres : .. | |





3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
- ☒ Avoir suivi le module 1 et 2 ou obtenu une équivalence
- ☐ Pas de prérequis
- ☐ Autres : ...

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Ce module a pour objectif d'acquérir les bases de la conduite de groupes d'analyse des pratiques professionnelles (APP) auprès d'étudiant-e-s en formation bachelor et master, de professionnel-le-s en formation post-grade et de professionnel-e-s dans les institutions, en travaillant les différents aspects de la posture d'intervenant-e.

À l'issue du module, vous serez capable de :

Élaborer un dispositif et accompagner un groupe d'APP avec les bases méthodologiques de modalités d'analyse des pratiques professionnelles.

Intégrer la complexité et la multiréférentialité dans l'analyse, la compréhension et l'accompagnement des pratiques professionnelles, en tenant compte de la diversité des points de vue, des cadres théoriques et des réalités de terrain.

Mobiliser des outils de médiation pour ce type d'intervention et en comprendre les enjeux.

Déployer des compétences en communication relationnelle dans la conduite d'un groupe et élaborer des stratégies pédagogiques pour engager les participant-e-s dans un processus réflexif et collectif.

Décrire et expliciter le sens et la visée d'une analyse des pratiques professionnelles.

Expliciter ses actions professionnelles et clarifier sa posture en tant qu'intervenante en analyse des pratiques professionnelles, dans un contexte précis et adapté.

5. Contenu et formes d'enseignement

Les enseignements sont essentiellement en présentiel avec des apports théoriques et pratique :

Sensibilisation à la dynamique et à la conduite de groupe d'APP ;
Concepts d'analyse des pratiques professionnelles ;
Notion autour du processus d'apprentissage : pédagogie, andragogie ;
Méthodologie d'intervention ;
Différentes grilles d'analyse ;
Modèles et outils d'intervention.

Les enseignements sont complétés par des études de situations professionnelles, des stages d'observation de groupes d'analyse des pratiques professionnelles, des mises en pratique et des lectures.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Travail individuel écrit et oral sur l'évolution de la posture d'intervenant-e en APP.
Deux étapes sont constitutives du travail :





- L'observation d'un groupe d'analyse de pratiques professionnelles effectué sur le terrain ;
- L'animation d'une séance d'APP avec les collègues pairs du CAS HES-SO en APP.

Critères d'évaluation :

Capacité à préparer l'animation d'une séance d'APP ;

Capacité à analyser et porter un regard critique sur la méthodologie utilisée ;

Capacité à identifier et à expliciter les éléments constitutifs de votre posture d'intervenant·e en APP.

Les mises en situations formatives ou sommatives respectent scrupuleusement les critères déontologiques posés dans le cadre du CAS HES-SO Analyse des pratiques professionnelles et le DAS HES-SO en supervision.

7. Modalités de remédiation

- ☒ Remédiation possible
☐ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- ☐ Remédiation possible
☒ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

Les modalités de la remédiation sont fixées par le ou la responsable du programme. En fonction des critères d'évaluation non atteints, elles peuvent notamment consister en un examen complémentaire ou en un travail additionnel.

8. Remarques

Ce module nécessite l'accès à un smartphone ou ordinateur, un accès internet permettant de la visioconférence et la possibilité de télécharger librement des applications fournies par la HES-SO Genève.

9. Bibliographie

Elle est mise à disposition au démarrage du programme de formation.

10. Enseignants

Corps professoral de la HETS Genève et de la HETS de Fribourg.
Vacataires expert·e·s du domaine.

Nom de la responsables de module :

Armande von Wyss, chargée de cours à la Haute école de travail social de Genève

Descriptif validé le 22/08/2025.

Descriptif validé par

Isabelle Jurien de la Gravière, responsable formation continue HETS-Genève

